

Note de recherche

LES CHOIX METHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE DOCTORALE FRANCAISE EN ENTREPRENEURIAT

Remise en cause partielle d'idées préconçues

Professeur

Robert PATUREL

Université du SUD Toulon-Var
Directeur de l'IAE Toulon-Var et Directeur du Laboratoire ERMES
Etudes et Recherches Méditerranéennes en Management des Entreprises

Dans la suite logique des propos tenus par Bertrand SAPORTA, dans son éditorial du précédent numéro de notre revue¹, il nous a semblé judicieux de compléter notre connaissance de ce qui se fait au sein de notre communauté en matière de recherche doctorale exclusivement. Nous n'irons pas très loin dans le détail du contenu des travaux doctoraux analysés dans le cadre de cet article quant à leurs apports, préférant insister essentiellement sur leur positionnement méthodologique. Les développements qui suivent permettront de mieux positionner les extraits de la recherche doctorale française par rapport aux grandes tendances de ce qui se fait ailleurs et, notamment, dans le milieu académique anglo-saxon. Il ne s'agit donc pas d'impression, mais d'une étude relativement rigoureuse sur les thèses des dernières années, soutenues dans notre pays.

L'analyse de l'état de la recherche doctorale française en entrepreneuriat ne peut toutefois s'envisager sans le concours de toutes les parties concernées. En effet, comment avoir une idée précise sur l'ensemble des thèses soutenues durant une période donnée sans l'aide des universités d'inscription des doctorants, des secrétariats des formations doctorales et celle des directeurs de recherche concernés ? C'est pour cela que nous avons sollicité, en avril-mai 2004, par courrier et mail, tous les établissements français susceptibles de délivrer des doctorats en Sciences de Gestion et, plus particulièrement, les 29 IAE et les laboratoires de recherche qui y sont liés, en insistant sur le champ qui nous intéressait, à savoir l'entrepreneuriat.

Le peu d'empressement, manifesté par les destinataires de notre demande pour nous répondre, en dépit de relances, limite considérablement la portée de notre travail. Peut-être est-ce également dû au fait que la jeunesse de la recherche française en entrepreneuriat restreint le nombre de Laboratoires de recherche concernés par ce domaine ? Bref, ce constat nous a conduit à envisager d'autres voies pour, malgré tout, parvenir à quelques données, à orientation statistique, de la recherche doctorale au sein de ce champ de recherche à part entière dont nous avons la responsabilité.

Il est regrettable que tout le monde n'ait pas joué le jeu pleinement (c'est-à-dire, outre en répondant à notre demande, en fournissant les informations demandées –la thèse, les pré-rapports, le PV de soutenance notamment–). En effet, l'analyse des thèses offre une image précise de la vie scientifique dans une spécialité ou un champ et est destinée à mettre en relief les tendances, les orientations qui donnent à notre centre d'intérêt commun son identité, ses spécificités, les évolutions qui le caractérisent, les débats qui l'animent, sur des bases autres que la simple perception des choses fréquemment avancée par nombre de collègues.

Nous essaierons, tout de même, avec beaucoup de prudence toutefois dans nos conclusions, de faire émerger les idées « force » de la recherche doctorale en entrepreneuriat à partir des données disponibles.

Dans un premier point, nous aborderons les aspects méthodologiques de notre étude en explicitant les sources de l'information utilisées et la grille d'analyse élaborée pour qualifier les thèses mises à notre disposition.

Dans un deuxième point, nous exposerons les grandes orientations de la recherche doctorale française en entrepreneuriat avec, si possible, un essai d'explication succincte.

Enfin, nous concluons avec quelques réflexions complémentaires pour l'avenir.

¹ SAPORTA Bertrand, « Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en Entrepreneuriat : un bilan provisoire des travaux entrepris depuis dix ans », Revue de l'Entrepreneuriat, Volume 2, n° 1, 2003, p. V à XVII.

1. METHODOLOGIE ET GRILLE D'ANALYSE CHOISIES

Les trop nombreuses sollicitations, tout au long de l'année, pour donner toujours les mêmes informations à des organismes divers expliquent, au moins en partie, le pourcentage élevé de non retour à notre demande écrite de renseignements. Il a donc été indispensable de trouver une solution autre afin d'obtenir quelques données pertinentes sur les thèses en entrepreneuriat.

Nous nous proposons, ci-après, de fournir les explications utiles sur les options prises afin que chacun ait une parfaite connaissance des points critiquables des fondements de notre travail. Nous envisagerons, tout d'abord, les sources d'informations employées, puis notre manière de procéder pour retenir ou exclure de notre échantillon les thèses de la base de données de départ. Nous préciserons quelles sont les natures des informations exploitables et comment nous les avons traitées. Enfin, nous présenterons une grille d'analyse, déjà largement commentée il y a 6 ans, lors de notre travail sur les thèses en management stratégique (PATUREL, 1998), qui a permis d'analyser toutes les travaux doctoraux en entrepreneuriat pour lesquelles l'information était présente.

1.1. LES SOURCES DE L'INFORMATION DE L'ETUDE

Nous aurions préféré bénéficier de données exhaustives pour notre travail, ce qui n'a pas été possible. Toutefois, nous pensons ne pas trop nous éloigner de cette exhaustivité, compte tenu des sources d'information complémentaires que nous avons pu exploiter.

Ainsi, la liste des thèses qui figurent en annexe provient :

- des quelques réponses –totales ou partielles– obtenues à la suite de notre courrier et de nos relances (profitons en pour remercier les collègues qui ont fait l'effort de nous répondre, même lorsque le thème ne concernait pas leur Laboratoire) ;
- des participations personnelles à divers jurys de soutenance ;
- d'informations recueillies çà et là ;
- surtout, de la veille que nous pratiquons encore, en dépit de notre éloignement géographique, sur les thèses qui arrivent au Service National de Reproduction des Thèses (SNRT) en Economie et Gestion de Grenoble.

Cette dernière source nous permet de disposer de la thèse sous forme de pages volantes (elles sont désolidarisées pour la mise sur micro-fiches) exclusivement. En effet, désormais, nous n'avons plus la possibilité de récupérer le formulaire d'enregistrement de la thèse soutenue, comme nous avons pu le faire il y a 6 ans, car ce document est fourni prioritairement aux responsables de la base de données DOGE. Cette nouvelle situation nous prive donc d'informations (...lorsque le candidat a correctement rempli le document, ce qui n'est pas toujours le cas) telles que :

- le type de doctorat,
- le nombre de pages et de références bibliographiques,
- le résumé ainsi que les mots clés.

L'inconvénient principal de l'emploi comme source d'information des thèses déposées au sein du SNRT, est qu'elle n'est disponible qu'avec retard. Par exemple, le dernier travail effectué au SNRT date du mois de mai et portait sur une majorité de thèses soutenues pendant le courant de l'année 2003, sans être certain que les soutenances de fin 2003 soient totalement prises en considération. De plus, cette veille n'est réalisable que trois fois dans l'année pour ne pas désorganiser l'activité du personnel du SNRT. Enfin, la classification des thèses que propose DOGE, est encore plus tardive puisque cette base de données utilise les fiches d'enregistrement avec beaucoup de retard.

Ce fait, ajouté au décalage fréquent de la régularisation administrative des nouveaux docteurs en ce qui concerne le dépôt de leur thèse (retard par négligence ou suite à des corrections demandées par leur jury), à l'envoi tardif des divers documents par les services doctoraux compétents des universités, ne garantit pas que notre travail porte sur toutes les thèses soutenues durant la période retenue.

Une autre spécificité de l'utilisation des informations venant du SNRT repose sur la prise en compte de toutes les thèses en sciences économiques et en sciences de gestion. Cette ouverture élargit notre étude aux thèses de notre champ non soutenues exclusivement en sciences de gestion, ce qui devrait enrichir nos conclusions.

Cette option constitue, à notre sens, un avantage plutôt qu'un inconvénient en la matière. Nous avons pu, en effet, constater que des thèses soutenues avec le label sciences économiques auraient pu être attribuées avec celui des sciences de gestion, compte tenu des approches retenues, quasi identiques à celles en vigueur dans nos travaux doctoraux.

Bref, malgré des informations somme toute limitées, nous essaierons de faire le point sur les soutenances de thèses en entrepreneuriat durant les dernières années. En effet, il est intéressant de connaître comment évolue ce champ de recherche en plein essor et qui fait d'ailleurs l'objet de multiples formations (pas toujours judicieuses...) au sein des Universités françaises depuis quelques années.

Ces diverses informations seront exploitées uniquement sous forme de tris simples par la suite (statistiques descriptives).

En conclusion, si l'exhaustivité n'est pas certaine du fait de nos sources d'information, elle ne doit pas être, à notre avis, très éloignée des données analysées, compte tenu du faible nombre de thèses soutenues en entrepreneuriat. Dans tous les cas, il semble assez clair que les tendances observées sont significatives de ce que représente la recherche doctorale française en entrepreneuriat.

1.2. DEFINITION DES THESES EN ENTREPRENEURIAT

Vingt thèses ont été listées à partir des sources précédemment précisées. Par rapport à la trentaine dans un premier temps à notre disposition, toutes ne relevaient pas de l'entrepreneuriat dont on connaît les difficultés de délimitation. Ainsi, nous avons considéré que les thèses en entrepreneuriat devaient remplir au moins deux des conditions suivantes, quelles que soient l'institution de soutenance (avec intervention prioritaire de l'une des deux premières conditions listées ci-dessous) :

- présence dans le titre du terme « entrepreneuriat » ou d'un mot de la même famille ou d'un mot lié à l'entrepreneuriat (« entreprenariat », « entrepreneur », « création d'entreprise », « reprise d'entreprise », « intrapreneuriat », « essaimage », « start up », etc.) ;
- titre avec des mots très courants en entrepreneuriat (« artisanat », « TPE », « PE », etc.) ;
- directeur de la recherche reconnu dans le champ qui nous intéresse,
- jury composé en majeure partie par des collègues réputés spécialisés dans la discipline ou s'y intéressant pour une raison ou une autre (par exemple, membre du comité scientifique de la Revue Internationale de la PME, de la Revue de l'Entrepreneuriat ou des colloques de l'Académie de l'Entrepreneuriat ou des colloques du CIFEPME, etc.).

À la suite de cette sélection, il restait seulement 22 thèses pour notre analyse, ce qui constitue un chiffre relativement faible mais non surprenant compte tenu de l'envol récent des recherches sur ce champ émergent. Notons, toutefois, que nous avons repéré 3 thèses en entrepreneuriat, lors de notre état des thèses en management stratégique de 1998, pour les années 1996-1997 (PATUREL, 1998). On est donc passé de 3 thèses pour deux années à 10 (22 pour un peu plus de 4 ans), soit une multiplication par environ 3. L'entrepreneuriat est bien un thème ou un domaine en pleine croissance.

1.3. CHOIX DES THEMES ET ORIGINE DES RECHERCHES DOCTORALES

Malgré le nombre peu élevé des thèses repérées en entrepreneuriat, de leur récupération récente pour celles dont nous avons eu effectivement le document lui-même et du délai imparti pour réaliser l'analyse, il n'a pas été matériellement possible de toutes les lire. Seulement 9 sur 22 ont été en totalité consultées. Les résumés fournis par les auteurs, ainsi que le titre du travail ont été exploités pour connaître le sujet de la recherche doctorale en entrepreneuriat. Malheureusement, reconnaissons objectivement que ces synthèses ne sont pas toujours correctement effectuées, ce qui a pu, dans certains cas, nous induire en erreur...

Selon les données disponibles, plus ou moins complètes d'après l'origine de l'information, nous avons classé chaque thèse d'après le noyau dur de la recherche, soit d'après l'annonce faite par l'auteur notamment au sein du titre qu'il a choisi.

Enfin, sans chercher à dresser un « hit parade » des universités ou des collègues, en fonction du nombre de thèses soutenues dans le domaine (comme chacun sait, il y a de bonnes et de moins bonnes thèses...y compris avec la même mention –souvent la plus haute– !), nous fournissons quelques statistiques sur l'origine des thèses présentées publiquement au cours de la période retenue, à savoir 2000, 2001, 2002, 2003 et début 2004, afin de travailler sur un effectif de thèses pas trop limité.

1.4. ELABORATION DE LA GRILLE DE LECTURE DES THESES EN ENTREPRENEURIAT

La réflexion à réaliser quant à l'élaboration d'une grille de lecture des thèses exige de faire des choix plus ou moins subjectifs : elle est donc très critiquable. En effet, il serait non judicieux d'aller trop loin dans le détail, car ceci exclurait tout regroupement. L'idée est de faire ressortir l'essentiel avec l'information disponible.

La grille de lecture, déjà employée lors de notre travail de 1998 (PATUREL, 1998), conçue et utilisable quelle que soit la discipline, est, en définitive, très classique et non séquentielle. Elle se résume comme suit, avec des définitions des divers éléments la composant assez générales, mais aussi aisées à remettre en cause. Nous sommes conscient des raccourcis pris en la matière. Toutefois, nous ne pensons pas avoir fait d'erreurs fondamentales dans notre travail de lecture, compte tenu des données en notre possession.

Seules les caractéristiques fondamentales des thèses ont donc été filtrées pour respecter les différents aspects méthodologiques de notre grille qui regroupe une dizaine d'indications intéressantes.

Reprenons les définitions formulées pour chaque type de choix méthodologiques.

1.4.1. LE CHERCHEUR ET SON TERRAIN

Plusieurs situations peuvent se présenter : soit la thèse est réalisée sans terrain, c'est-à-dire sans recherche de données au sein d'entreprises ou organismes ou auprès d'entrepreneurs choisis par le chercheur (utilisation uniquement de renseignements issus de publications, journalistiques ou statistiques par exemple), soit le nouveau docteur a obtenu des informations provenant d'entreprises, organisations ou entrepreneurs sélectionnés. Dans les thèses avec terrain, trois cas seront différenciés pour simplifier les situations possibles.

1.4.1.1. La recherche action-intervention

(Nous groupons ces deux cas par facilité sachant bien qu'il existe une différence entre les deux², mais compte tenu aussi du fait qu'en entrepreneuriat, ce type de recherche a de faibles chances d'être présent dans notre échantillon, vu la jeunesse de la spécialité) : Le chercheur est partie prenante au sein de l'organisation qui lui sert de terrain, ce qui implique une certaine subjectivité (dont il est conscient) de son travail. La recherche action-intervention est donc une investigation totalement impliquée qui fournit des résultats largement influencés par la personnalité de celui qui la mène. Le chercheur possède une sorte de statut de consultant. Son attitude est transformative envers l'organisation. Il est à la fois acteur -mise en place d'outils- et observateur de la modification que son action provoque.

1.4.1.2. La recherche clinique

Le chercheur analyse le fonctionnement de l'organisation en son sein afin de recueillir les données indispensables pour effectuer son investigation. Ce type d'observation n'implique pas obligatoirement que le chercheur soit immergé dans l'organisation. Il s'agit concrètement d'entretiens approfondis de durée substantielle.

1.4.1.3. La recherche extérieure à l'organisation

L'investigation se réalise sans l'entrée du chercheur dans l'organisation. Les données sont obtenues par internet ou par voie postale (réponses à des questionnaires en ligne ou envoyés par la poste ou administrés par le représentant du chercheur lui-même), voire par l'utilisation de banques de données existantes. C'est fréquemment l'optique des économistes qui ne vont pas dans l'entreprise en se contentant de l'observer de l'extérieur par recueil -à distance- de diverses informations. On notera que les interviews réalisés par le chercheur lui-même sont une technique à intégrer dans la recherche action-intervention ou clinique.

1.4.2. LA PLACE DU TERRAIN ET DE LA THEORIE

Quatre situations ont été distinguées sur ce plan en restant relativement caricatural pour des raisons de simplification (on sait que, de plus en plus, les chercheurs combinent dans leur thèse plusieurs types de recherche, ce qui vient compliquer l'analyse. Toutefois, nous classerons chaque fois que cette situation se présente, le travail doctoral au sein de la catégorie correspondant le plus à l'essentiel de la recherche soutenue).

² La recherche-action consiste, à partir de l'existant, à aider à transformer le système sur la base de sa propre réflexion sur lui-même, avec une optique participative. La recherche-intervention part d'une situation idéalisée ou d'un projet concret de transformation, et vise à aider sur le terrain à l'élaboration de modèles ou outils de gestion et à les mettre en place.

1.4.2.1. La recherche hypothético-déductive

L'investigation se fonde sur des hypothèses (issues de la théorie) permettant d'asseoir un raisonnement particulier dont la confirmation ou l'infirmité est obtenue par l'expérimentation. On peut l'assimiler à ce que certains appellent la recherche empirico-formelle.

1.4.2.2. La recherche inductive

Le travail consiste à rechercher et analyser diverses informations « terrain » dans le but de faire apparaître des implications régulières ou non, des cycles, des constantes et, éventuellement, de nouvelles règles pouvant enrichir la théorie.

1.4.2.3. La recherche informative

Il s'agit d'études documentaires ou d'analyses de textes, c'est-à-dire de la présentation de faits observés hors de toute hypothèse posée et sans visée normative conclusive.

1.4.2.4. La recherche illustrative

L'analyse correspond à une argumentation de l'auteur éclairant le sujet retenu grâce à des faits choisis, susceptibles d'accentuer la valeur du point de vue exposé, aussi bien sur le plan explicatif que démonstratif.

1.4.2.5. La recherche mixte

Le chercheur utilise plusieurs approches complémentaires figurant ci-dessus sans que l'une apparaisse plus importante que les autres dans la conduite du travail.

1.4.3. LE MOMENT DE L'OBSERVATION

Trois cas ont été distingués pour analyser les thèses soutenues.

1.4.3.1. La recherche instantanée

Elle porte sur un ensemble de faits qui se sont produits à un moment donné. Il s'agit de la photographie au moment choisi de l'organisation ou de l'entrepreneur sur le sujet retenu. Il est encore question de perspective synchronique ou de coupe transversale ou statique.

1.4.3.2. La recherche instantanée dynamique

Les faits sont appréhendés à des moments donnés dans le temps. L'intervalle séparant deux observations est défini à l'avance et peut être ou non régulier. Plusieurs photographies prises à des périodes différentes vont permettre de suivre l'évolution de l'organisation ou de l'entrepreneur par exemple sur le thème étudié.

1.4.3.3. La recherche longitudinale

Elle consiste en l'analyse d'un nombre donné d'observations repérées sur une période continue plus ou moins longue. Cette approche correspond au film de l'organisation ou de l'entrepreneur et non plus à une photographie ou à des photographies successives pour comprendre comment change la structure ou l'acteur suivi(e) sur le sujet de la recherche. Ce type d'investigation est encore appelé analyse diachronique et nécessite une présence forte dans l'organisation ou auprès de l'entrepreneur.

1.4.4. LE TYPE D'ANALYSE DES DONNEES

Deux grands types d'analyse des données sont habituellement différenciés auxquels il convient d'ajouter les recherches qui combinent les deux options précédentes.

1.4.4.1. L'analyse quantitative

La volonté de mesurer est présente dans la recherche effectuée.

1.4.4.2. L'analyse qualitative

Elle se fonde sur l'appréciation, sans souci systématique de mesurer.

Enfin, certaines recherches, de plus en plus fréquentes, sont susceptibles d'employer à la fois les analyses quantitative et qualitative.

1.4.5. LE POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE

Il s'agit de savoir si la recherche est plutôt :

- *une recherche positiviste,*
- *ou une recherche constructiviste.*

On notera que, souvent, il a été impossible de positionner la recherche sur ce point particulier, faute d'information. De plus, la prise de position des docteurs est souvent timide et se ramène à des expressions mi-figue, mi-raisin..., ce qui ne signifie pas, selon les recherches menées, que ce soit injustifié.

1.4.6. LE TYPE DE COLLECTE DE L'INFORMATION

On peut considérer qu'il y a cinq possibilités.

1.4.6.1. L'échantillon

Il est constitué d'un ensemble d'éléments de même nature (entrepreneurs, chefs d'entreprise de petite dimension ; spécialistes ou experts de l'entrepreneuriat ; TPE, PE, PME ; responsables d'organismes s'intéressant à l'entrepreneuriat, etc.) destinés à éclairer l'objet même de la recherche. La partie de la population totale utilisée peut être représentative ou non (échantillon de convenance ou de circonstance).

1.4.6.2. L'utilisation de Données exhaustives

Tous les éléments de la population correspondant au terrain de la recherche sont retenus.

1.4.6.3. L'étude de cas

La recherche porte sur une analyse détaillée d'un type de phénomènes s'étant réalisés au sein d'une ou de quelques organisations précises (une ou quelques entreprises créées ou reprises, un ou quelques entrepreneurs –en nombre nécessairement limité–, un organisme spécialisé sur l'entrepreneuriat, etc.).

1.4.6.4. L'exploitation de sources documentaires

Le chercheur va choisir et exploiter des données existantes pour son analyse afin de confirmer, infirmer, évoquer un fait ou un phénomène ou un processus.

1.4.6.5. La « collecte » expérimentale

Il s'agit de construire une situation artificielle avec ou sans terrain pour dégager des variables pertinentes, assurant une grande validité interne dans les résultats obtenus (absence de biais, mais possible manque de réalisme).

1.4.7. LA NATURE DU TRAITEMENT DES DONNEES

En fonction des techniques de traitement utilisées, il est possible d'opposer les deux types de statistiques suivants :

1.4.7.1. La statistique descriptive

C'est l'application de techniques numériques élémentaires destinées à interpréter de manière rigoureuse des données chiffrées dont les caractéristiques n'apparaissent pas jusqu'ici (fréquences absolues ou relatives, distribution, moyenne, écart-type ; tris simples ou croisés...).

1.4.7.2. La statistique explicative

Les techniques de traitement des données sont plus sophistiquées et permettent d'obtenir des liens de causalité, des hiérarchisations, des analyses discriminantes, des relations de type varié entre des faits nombreux et souvent complexes.

La combinaison des deux types de statistiques est bien évidemment envisageable au sein d'un même travail. Toutefois, si l'un correspond vraiment à l'essentiel du traitement de la thèse, l'affectation se fera exclusivement dans le type de traitement principal en question.

1.4.8. LA NATURE DE LA RECHERCHE

Quatre natures de recherche ont été conservées pour faire court.

1.4.8.1. *La recherche exploratoire*

C'est l'oeuvre d'un pionnier. La recherche fournit les premiers éléments sur le sujet retenu. Le caractère provisoire des résultats est une caractéristique de ce type d'investigation et il sera nécessaire d'effectuer d'autres expérimentations pour s'assurer de la valeur des formulations proposées. On risque de se trouver fréquemment dans cette situation dans la spécialité qui nous intéresse, compte tenu de la jeunesse de la recherche en entrepreneuriat en France qui sera donc surtout exploratoire sur des sujets précis.

1.4.8.2. *La recherche confirmatoire*

Elle aboutit à une avancée du champ de l'entrepreneuriat en sciences de gestion dans la mesure où le résultat obtenu devient un fait établi.

1.4.8.3. *La recherche descriptive*

Elle vise à informer, analyser et expliquer afin de rendre intelligible une question de recherche. Ce type d'investigation est très influencé par le chercheur lui-même qui expose son point de vue.

1.4.8.4. *La recherche à visée de validation*

Comme son nom l'indique, le but est ici de s'assurer de la conformité de la réalité à une représentation théorique ou formalisée qui a été anticipée à partir du raisonnement ou d'une observation antérieure. Il s'agit donc d'un contrôle par l'expérimentation en vue de tester une proposition explicative (une hypothèse, une théorie, un modèle, une règle, etc.). L'expérimentation réalisée de manière rigoureuse limite considérablement les risques de subjectivité par rapport à certaines situations précédentes.

Là encore, une thèse peut très bien être concernée par plusieurs des catégories précédentes. L'affectation sera fonction de l'importance de chaque nature de recherche au sein de la thèse soutenue.

1.4.9. LA VISEE TELEOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Six cas sont proposés pour qualifier la recherche doctorale.

1.4.9.1. *La recherche conceptuelle*

Elle apporte de nouvelles idées, une problématique renouvelée, grâce à une analyse générale et abstraite (théorique) sans une orientation pratique immédiate.

1.4.9.2. *La recherche épistémologique*

Ces travaux concernent la validité des théories scientifiques. Ce type de réflexion permet de juger la valeur d'un savoir, la portée d'une recherche.

1.4.9.3. *La recherche méthodologique*

C'est l'examen de procédés techniques, de principes, de modèles et de règles appliqués dans une organisation ou une activité par exemple. Il s'agit, en définitive, de l'élaboration et de la production d'outils à destination des praticiens.

1.4.9.4. *La recherche état de l'art*

C'est le bilan quasi exhaustif des écrits touchant un sujet lié à l'entrepreneuriat.

1.4.9.5. *La recherche paradigmatique*

Le travail doctoral porte sur les doctrines, les théories, les règles d'action, les méthodes et dispositifs techniques qui sont censés faciliter la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cet ensemble est en général stable, mais évolue en raison du progrès technique ou de l'apparition de nouvelles idées provenant des grands auteurs en entrepreneuriat ou de l'utilisation de courants de pensée dans de nouveaux champs.

1.4.9.6. *La recherche débat*

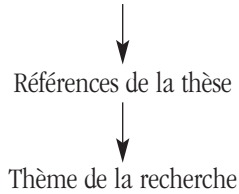
Elle consiste en l'énoncé d'arguments, d'analyse critique, de prise de position, de défense d'opinion, comportant essentiellement des jugements de valeur et des modes d'expression journalistiques. Faute de précisions sur la recherche en notre possession ou de subdivisions supplémentaires créées dans notre analyse (de type spéculation intellectuelle, finalité

informatif, etc...), ce genre d'investigation sert de reliquat. Figure au sein de cette catégorie, une grande partie des thèses, car elles correspondent rarement à des contributions fondamentales pour le renouvellement des connaissances en sciences de gestion et en entrepreneuriat.

SYNTHESE

La présentation de la grille de lecture sous forme de schéma ne signifie pas que cette grille est séquentielle ou hiérarchisée : il s'agit uniquement de montrer sur une surface réduite les divers points qui feront l'objet d'une analyse pour chaque thèse soutenue.

Synthèse de la Grille de lecture



Rapport chercheur - terrain

Recherche action/Etude clinique/Extériorité

Recherche Hypothético-déductive/
Inductive/Informatif/Illustrative

Recherche instantanée/Instantanée
dynamique/Recherche longitudinale

Recherche quantitative/Recherche
qualitative/Recherche mixte

Recherche positiviste/Recherche cons-
tructiviste/Recherche « mixte »

Echantillon/Données exhaustives/
Etude(s) de cas/Source documentaire/
Recherche expérimentale

Statistique descriptive/Statistique explicative

Recherche exploratoire/Recherche
confirmatoire/Recherche descriptive/
Recherche validation

Recherche conceptuelle/Recherche épistémologique/
Recherche méthodologique/Recherche état de l'art/
Recherche paradigmatique/Recherche débat

CONCLUSION

Pour terminer cette première partie, nous avons élaboré le tableau synoptique suivant qui reprend les particularités de notre étude, ce qui devrait éviter d'en tirer des enseignements pour lesquels l'approche choisie n'a pas été conçue.

CE QUE LE TRAVAIL EST

Documentaire, descriptif, une photographie de la recherche doctorale en entrepreneuriat durant les années civiles 2000-2001-2002, 2003 et début 2004.

Fondé sur l'annonce par les auteurs du positionnement de leur recherche ou sur la perception de l'analyste.

Une présentation statistique des thèses soutenues en 2000-2001-2002-2003 et début 2004, et une classification issue d'une grille d'analyse reprenant les grands types de recherche admis aujourd'hui.

Une recherche des principales tendances des thèses en entrepreneuriat soutenues au cours des années 2000-2001-2002-2003 et début 2004.

Une tentative d'exploitation des informations disponibles.

Une indication de la répartition des thèses sur les divers directeurs de recherche.

Une cartographie des lieux de soutenance.

Une analyse des thèmes travaillés.

Une étude de l'origine française ou étrangère des nouveaux docteurs.

Une indication de l'étalement des soutenances dans l'année.

Une précision sur la nature des thèses soutenues.

Discutable, car il existe un arbitraire dans l'établissement de la grille d'analyse et une subjectivité inévitable pour faire entrer au sein de la grille les informations disponibles.

CE QUE LE TRAVAIL N'EST PAS

Exhaustif.

Comparatif avec les précédents états des thèses du fait de la non-permanence des méthodes d'analyse et de la non présence de la spécialité lors des années antérieures.

Une étude sophistiquée utilisant des logiciels de traitement de l'information recueillie.

Un travail sur la base d'une lecture de toutes les thèses. Seulement 9 thèses ont été lues en totalité.

Un « hit parade » des universités ou des directeurs de recherche.

Un jugement sur les principaux résultats trouvés.

Une nouvelle évaluation des thèses, comme cela avait été fait à une certaine époque (en raison du refus de s'ériger seul en nouveau jury, alors que des collègues compétents ont déjà réalisé ce travail avec beaucoup plus de pertinence que l'auteur de ce document).

Totalement objectif.

2. CARACTERISTIQUES FONDAMENTALES DE LA RECHERCHE DOCTORALE FRANCAISE EN ENTREPRENEURIAT

Nous présentons ci-dessous les résultats de l'exploitation manuelle des informations disponibles se rapportant aux thèses soutenues durant les années civiles 2000-2001-2002-2003 et début 2004.

2.1. TOTAL DES THESES ETUDIEES

Globalement, c'est 22 thèses qui ont été recensées sur la période correspondant aux années 2000-2001-2002-2003 et début 2004. Ce nombre ne peut pas être comparé avec les thèses soutenues lors de périodes antérieures car la spécialité n'était pas retenue et la recherche doctorale en entrepreneuriat est récente en France. Toutefois, rappelons que lors de notre travail de 1998 (PATUREL, 1998) sur les thèses en management stratégique, nous avons noté 3 thèses pour les deux années 1996-1997. Cela représenterait donc une multiplication par environ 3 des travaux doctoraux de la période récente ramené à une répartition sur deux ans.

On doit simplement noter que l'engouement pour l'entrepreneuriat au niveau de la formation se trouve désormais fondé sur une recherche de bonne qualité avec plusieurs collègues de grande notoriété qui s'y intéressent et l'obtention du prix de la meilleure thèse transversale FNEGE 2003 par une recherche doctorale portant sur l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat devient sans conteste un champ complexe de recherche à part entière ayant dépassé le stade de l'émergence. Toutefois, on doit reconnaître que ce champ n'est pas unifié pour des raisons d'intérêts extrêmement diversifiés, de définitions non stabilisées, de portés et de paradigmes multiples que l'on peut, pour l'instant, plus admettre comme une richesse que comme une faiblesse. On en arrive donc à des questions traitées par les thésards qui, souvent, divergent plus qu'elles ne fédèrent, et éloignent le champ des standards méthodologiques tant souhaités pour des raisons de sécurisation des chercheurs. Ne serait-il pas temps de mettre autour d'une même table, des chercheurs académiques reconnus au niveau international afin de réfléchir sur des standards méthodologiques qui permettraient de parvenir à une harmonie sur ce qui doit être respecté comme contraintes dans les publications internationales par exemple ?

2.2. REPARTITION ANNUELLE ET MENSUELLE DES SOUTENANCES

Les 22 thèses repérées ont été soutenues à raison de 6 en 2000, 5 en 2001, 3 en 2002, 6 en 2003 et 2 début 2004. Il n'y a donc pas de régularité apparente dans la soutenance des travaux doctoraux en entrepreneuriat, même si on peut déceler une moyenne de 5 thèses environ par an.

La répartition mensuelle –connue simplement pour 12 thèses– met en relief la primauté du mois de décembre pour les soutenances de thèses en entrepreneuriat. On sait que cette situation n'est pas surprenante, car les dossiers de candidature à la qualification à la maîtrise de conférences doivent être constitués de façon complète avant la fin de l'année civile pour les années analysées. C'est donc une thèse sur deux qui est présentée publiquement durant le mois de décembre. Si on ajoute le mois de novembre et le mois de janvier, on trouve 9 thèses sur 12, soit les $\frac{3}{4}$ qui sont soutenues pendant ces 3 mois.

Bref, une règle simple peut être énoncée : trois thèses sur quatre sont donc présentées sur un quart continu de l'année (novembre - décembre - janvier) et il y a de fortes chances que cette règle s'applique pour toutes les thèses, quelle que soit la discipline, pour des raisons administratives.

On comprend pourquoi les collègues sont très sollicités, durant les mois entourant la fin de l'année civile, pour participer à des jurys de soutenances de thèses.

2.3. TYPE DE DOCTORAT

Sur l'ensemble de la période et pour les 22 thèses pour lesquelles l'information est disponible, on constate que près de trois recherches doctorales en entrepreneuriat sur quatre sont des thèses en sciences de gestion contre 23 % correspondant à des travaux en sciences économiques et une thèse en géographie.

C'est donc une forte majorité de thèses en sciences de gestion qui a fait l'objet du travail d'analyse. Il faut tout de même noter que si les gestionnaires n'encadrent pas de thèses à orientation économique, nos collègues économistes semblent avoir plus de facilités pour s'introduire dans notre discipline beaucoup plus « porteuse » de nos jours que l'économie.

2.4. ORIGINE DES NOUVEAUX DOCTEURS

Parmi les nouveaux docteurs pour lesquels les données existent, les français ont soutenu 14 thèses alors que les étrangers (toutes nationalités confondues) ont présenté 8 recherches doctorales. Cette situation correspond à deux thèses sur trois (environ 64 % du total) réalisées par des français contre 8 seulement revenant à des étrangers, sans aucun « effet Union européenne », comme nous aurions pu nous y attendre.

D'autre part, sur les 22 thèses examinées, 68 % d'entre elles ont été réalisées par des hommes contre seulement 32 % par des femmes. Le déséquilibre reste important entre hommes et femmes au sommet de la hiérarchie des diplômes universitaires, comme cela a déjà été constaté par ailleurs (JAMEUX et alii, 1996 ; PATUREL, 1998), avec une certaine tendance à voir se stabiliser l'écart existant au fil du temps.

2.5. VOLUME DES THESES ET DE LEUR BIBLIOGRAPHIE

8 recherches doctorales seulement peuvent intervenir dans la détermination du volume des thèses en entrepreneuriat. La moyenne ne présentant pas grand intérêt ici, nous préférons fournir quelques informations plus pertinentes en fonction de l'importance des ouvrages proposés. Ainsi, en prenant en compte les annexes :

- aucune thèse n'atteint moins de 300 pages ;
- deux thèses ont de 300 à 400 pages avec pour la plus faible 353 pages ;
- deux se situent entre 400 et 500 pages ;
- deux autres ont un volume compris entre 500 et 600 pages ;
- deux atteignent plus de 600 pages (610 et 620 pages).

Tout en se méfiant du nombre de pages qui est aussi fonction de la grosseur des caractères utilisés et de l'importance des interlignes adoptés, nous pouvons mettre en relief que 4 thèses se situent entre 300 et 500 pages, ce qui correspond à la moitié de l'ensemble des recherches doctorales soutenues pour lesquelles l'information utile est disponible.

Concernant le nombre de références bibliographiques, 8 thèses –les mêmes que précédemment– fournissent cette information, ce qui aboutit aux résultats suivants :

- 1 thèse cite moins de 200 références bibliographiques (158 exactement),
- 1 en reprend entre 200 et 300 (244),
- 4 annoncent de 300 à 400 sources,
- 2 s'appuient sur 400 à 500 références (477),
- aucune ne se fonde sur plus de 500 écrits.

Deux thèses sont réalisées en se référant à moins de 300 publications et la moitié emploie de 300 à 400 références.

La dispersion est forte, dans ce domaine, puisqu'elle s'étend de 158 à 477 références, soit un rapport de 1 à 3. Bien entendu, ces chiffres peuvent être trompeurs, car il est impossible de savoir si les références fournies sont pertinentes ou non par rapport au sujet traité, s'il s'agit surtout de sources à orientation générale et basique ou, au contraire, de sources pointues sur le sujet traité.

Ces informations ne doivent pas être commentées au-delà de la simple illustration qu'elles constituent dans les deux domaines concernés. Nous ne ferons que rapprocher le volume des thèses en entrepreneuriat, soutenues au cours des deux dernières années civiles, par rapport au souhait des membres de la Commission Recherche de l'AIMS qui se situe à environ 350 pages. On constate donc que seulement une thèse s'approche des desideratas de l'association internationale (à laquelle appartiennent de nombreux collègues qui s'intéressent à l'entrepreneuriat).

L'expérience montre, pourtant, que la qualité d'une thèse est rarement corrélée à l'importance de son nombre de pages...

2.6. LIEUX DE SOUTENANCE DES THESES

Le rôle de la province est bien présent par rapport à Paris. En effet, 10 fois plus de thèses en entrepreneuriat sont soutenues hors Paris (20 thèses présentées en province contre 2 à Paris pour les 22 thèses étudiées sur cette variable).

Une autre information intéressante apparaît concernant la localisation des soutenances de thèses françaises dans notre discipline. En effet, 27 % des thèses (soit 6 sur 22) sont présentées sur 2 sites seulement. Les différentes villes ou universités sont les suivantes :

1. Grenoble 2, 3 thèses,
Montpellier 1, 3 thèses,
3. Orléans, 2 thèses,
Université du Littoral, 2 thèses,
Paris 1, 2 thèses,
Lyon 2, 2 thèses,
7. Caen, 1 thèse,
8. Lille 1, 1 thèse,
9. Lille 2, 1 thèse,
10. Nice + Bocconi, 1 thèse,
11. Poitiers, 1 thèse,
12. Rouen, 1 thèse,
13. Université de Savoie, 1 thèse,
14. Toulon, 1 thèse,

soit encore un total de 14 thèses soutenues dans 6 endroits différents ou près des 2/3 des thèses présentées dans 6 universités.

Remarquons que Lille remonterait dans le classement en regroupant les thèses soutenues dans ses deux universités (2 au total). On notera l'absence de certaines universités qui sont pourtant reconnues dans le domaine et qui, n'en doutons pas, seront présentes lors de la prochaine étude (on pense à Bordeaux 4, Nancy, Lyon 3, Pau, etc.).

2.7. REPARTITION PAR DIRECTEUR DE RECHERCHE

22 thèses ont été analysées pour cette variable. Au total, les 22 recherches doctorales ont été encadrées par 15 Directeurs de recherche différents. Un nombre conséquent de collègues ont donc été impliqués directement dans la direction de thèses en entrepreneuriat.

Une analyse un peu plus fine montre, toutefois, une forte concentration de l'encadrement des thèses sur un faible nombre de directeurs de recherche. En effet, 36 % des thèses (soit 8) en entrepreneuriat ont été dirigées par 2 directeurs de recherche (ce qui n'exclut pas des directions de recherche dans d'autres champs des sciences de gestion pour ces collègues). Ainsi, trouvons-nous au sein de ce groupe :

- R. PATUREL, 5 thèses ;
- M. MARCHESNAY, 3 thèses ;
- H. ZAOUAL, 2 thèses ;
- B. ALIOUAT, 1 thèse ;
- J.-P. DEBOURSE, 1 thèse ;
- X. GALIEGUER, 1 thèse ;
- C. JAMEUX, 1 thèse ;
- M. LELART, 1 thèse ;
- J. MALEZIEUX, 1 thèse ;
- J.-C. MATHE, 1 thèse ;
- G. ORANGE, 1 thèse ;
- P. POTIER, 1 thèse ;
- J. ROJOT, 1 thèse ;
- R. TELLER (avec V. PERRONE), 1 thèse ;
- A. SMIDA, 1 thèse.

L'analyse montre encore que 3 directeurs de recherche ont suivi plusieurs thèses chacun soit 10 thèses au total, sur les années analysées et tous les autres ont dirigé uniquement une thèse.

Si nous ajoutons le caractère exceptionnel des co-directions (1), nous pouvons conclure à la variété des directions de doctorants et à l'effectif prometteur de collègues qui se sentent concernés par l'entrepreneuriat au point de diriger des recherches doctorales, mais aussi à une forte concentration sur quelques têtes d'un pourcentage élevé de thèses.

On remarque d'ailleurs que les villes qui apparaissent en tête pour la soutenance de thèses en entrepreneuriat sont souvent dépendantes de la présence d'un seul collègue spécialisé dans le domaine qui nous intéresse. Ce constat met en évidence la fragilité du développement de la discipline ici ou là en raison de la forte dépendance de telle université par rapport à tel ou tel collègue.

2.8. THEMATIQUES DE LA RECHERCHE DOCTORALE

Il est toujours extrêmement délicat de définir des thèmes de recherche à partir des seuls titres ou résumés de thèses, surtout en cherchant à éviter des thèmes qui se recourent ou des thèmes qui ne se situent pas au même niveau de détail. Seule la lecture de la thèse pourrait permettre de rendre fidèlement compte de la réalité des thèmes effectivement traités. Il ne faut donc pas s'étonner de ne voir que des thèmes très généraux repris ci-dessous.

La difficulté est encore accentuée lorsqu'un sujet porte dans son libellé deux (ou plus) thèmes particuliers.

Sans prétendre avoir trouvé une solution sans biais, nous avons opéré en retenant des thèmes perçus comme significatifs de la recherche doctorale de la période étudiée. De plus, chaque thèse a été classée dans un seul thème, même si elle pouvait être affectée sur plusieurs. Le choix du thème prioritaire s'est réalisé en retenant le noyau dur de la recherche tel qu'il peut apparaître à la lecture du titre et du résumé et, pour quelques thèses, de l'ensemble de l'ouvrage.

On insistera sur le fait que le faible nombre de thèses analysées laisse présager un nombre de thèmes élevé, ce qui est assez classique lors du démarrage d'une nouvelle spécialité de recherche : chaque recherche étant assez différente des investigations réalisées auparavant.

Liste des thèmes	Nombre de thèses
1 - Artisanat	3
2 - Approche projet	2
- Intention entrepreneuriale	2
- Système de gestion	2
- Essaimage	2
- Financement	2
- Performance (dont échecs)	2
- Environnement de l'entrepreneuriat (dont aides)	2
9 - Reprise d'entreprise	1
- Création d'entreprise ex nihilo	1
- Entrepreneuriat social	1
- Entrepreneuriat informel	1
- Entrepreneur	1
Total	22

Éléments explicatifs :

Afin d'avoir une idée, peut-être plus précise, sur le contenu des thèmes définis, nous pouvons reprendre des exemples de thèses incorporées dans les diverses rubriques précédentes.

- Si le premier thème est assez clair avec la prise en considération de toutes les thèses portant sur l'artisanat, le deuxième concerne les recherches touchant le management de projet ou la conception de projet si importante en entrepreneuriat.
- Le troisième thème ne souffre d'aucune ambiguïté quant à ses composantes : il concerne, d'une part, l'influence de la formation dans l'intention entrepreneuriale et, d'autre part, l'intention de créer des chercheurs publics.
- Les sujets traitant des systèmes de gestion concernent aussi bien les styles de management des entrepreneurs que la présentation des systèmes de gestion au sein d'exploitations agricoles.
- L'essaimage ne présente pas de difficulté particulière sauf qu'il concerne à la fois l'essaimage au sein d'organisations industrielles et l'essaimage issu de la recherche universitaire.
- Les travaux sur le financement se rapportent à la micro-finance et au problème de financement de nouvelles organisations.
- Le sujet des performances cible les risques d'échecs des entreprises « start-up » et le rôle des variables environnementales sur la relation « orientation entrepreneuriale - performance ». Signalons toutefois que l'explication du succès ou de l'échec de l'organisation créée ou reprise demeure complexe et exige d'autres travaux dans les années à venir.
- Nous avons, enfin, regroupé les travaux se rapportant aux aides à la création et s'intéressant à la culture et au dynamisme entrepreneurial sous la rubrique environnement de l'entrepreneuriat.
- Pour les autres thèmes, il n'est pas utile de procéder à des commentaires car ils sont relativement clairs.

Commentaires succincts :

Nous avons une sorte d'éparpillement de la recherche en entrepreneuriat, comme nous nous en doutions. En effet, treize thèmes ont dû être définis pour pouvoir classer les 22 thèses retenues... Il est donc très délicat de vouloir chercher une autre explication en dehors de cette idée générale pour une spécialité relativement récente en France.

On conclura sur le fait que les thèmes traités font l'objet, pour environ une thèse sur deux, d'une approche processuelle qui semble particulièrement motiver les chercheurs futurs docteurs de notre champ d'investigation. Il ne s'agit donc pas d'une règle générale pour aborder l'entrepreneuriat, bien que le taux constaté soit loin d'être négligeable. Cette approche est délicate à laisser de côté dans une recherche doctorale en entrepreneuriat car, inévitablement, de l'intention au passage à l'acte, il existe une série d'étapes à franchir souvent une à une, avec une implication personnelle, financière, temporelle de plus en plus forte, avant de réellement parvenir à atteindre son but.

2.9. NATURE DES RECHERCHES DOCTORALES

A partir de la grille de lecture précédemment élaborée, nous avons, avec les informations disponibles, tenté de repérer quelques tendances des recherches académiques conduites dans le cadre contraignant d'une thèse en entrepreneuriat. Sans prétendre avoir éliminé tous les biais liés à l'annonce de la nature de sa recherche par le docteur lui-même, ou au classement effectué par l'auteur de ce travail sur la base de l'information existante, les résultats, portant sur des effectifs assez faibles, sont riches d'enseignements et fournissent matière à réflexion.

Selon les éléments analysés, le nombre de thèses pris en considération varie, car pour certains items, l'information n'était pas présente dans les documents à notre disposition. Que le lecteur ne soit donc pas étonné de trouver un effectif variable selon les typologies étudiées.

2.9.1. UNE PRÉDOMINANCE DES THÈSES EN ENTREPRENEURIAT AVEC UN TERRAIN D'OBSERVATION

Sur 17 thèses, 13 se fondent sur un terrain alors que 4 ont été réalisées sans aucun terrain. Cela est faible et fort à la fois. En effet, seulement une thèse sur 4 se fait sans aller sur le terrain, mais cette proportion reste élevée pour une discipline appartenant aux sciences de l'action.

2.9.2. DES RECHERCHES TERRAIN MAJORITAIREMENT AVEC L'ENTRÉE DU CHERCHEUR DANS LES ORGANISATIONS OU UN CHERCHEUR EN CONTACT DIRECT AVEC LES ENTREPRENEURS

Sur les 13 recherches ayant bénéficié d'un terrain, une seule a été menée avec une position du chercheur extérieure aux organisations (par sous-traitance du contact avec le terrain...), soit moins de 10 %.

Plus de 90 % des recherches sont réalisées par le chercheur sur le terrain choisi et quasiment toutes correspondent à une approche clinique. La recherche-action ou intervention n'est manifestement pas usitée dans notre spécialité sur les années exploitées en raison du temps qu'elle exige pour sa mise en place, difficilement compatible avec le délai de réalisation d'une thèse (3 ans), et peut-être également du fait de la difficile séparation de la personne même de l'entrepreneur de l'organisation qu'il crée ou reprend (accentuation en conséquence du problème de la confidentialité).

2.9.3. DES RECHERCHES DE TYPE HYPOTHÉTIQUE- DÉDUCTIF MAIS AUSSI INDUCTIF

Sur les 9 recherches doctorales analysées, 4 sont, en effet, réalisées selon une approche hypothéti-co-déductive (près de la moitié) et 4 retiennent une approche inductive. La thèse restante combinant les deux approches sans donner plus d'importance à l'une ou à l'autre. On doit constater, outre le poids des recherches inductives dans la spécialité, l'absence de recherche informative ou illustrative, ce qui pourrait s'expliquer par un plus grand souci de rigueur scientifique des auteurs des travaux étudiés. Par comparaison avec les travaux notamment publiés au sein des revues spécialisées américaines, la recherche doctorale française paraît beaucoup moins orientée (sans toutefois la négliger) vers la démarche empirico-formelle qui reste la règle dans le milieu académique anglo-saxon.

2.9.4. DES RECHERCHES SURTOUT DE TYPE INSTANTANÉ

Plus de 80 % des thèses ont utilisé les données du terrain à un moment déterminé uniquement tandis que seulement 20 % des travaux doctoraux ont été conduits selon une approche longitudinale (analyse de 12 thèses au total).

Ces conclusions confirment les tendances déjà observées antérieurement. Il convient, toutefois, de regretter cette faiblesse des études longitudinales, même si elles représentent un taux plus élevé que dans d'autres spécialités, car ce sont les seules qui permettent de faire intervenir l'analyse historique des organisations ou des entrepreneurs, qu'excluent les coupes transversales instantanées ou rapprochées.

2.9.5. DES ANALYSES QUALITATIVES, QUANTITATIVES VOIRE MIXTES

13 thèses ont pu être analysées. Il en ressort qu'en entrepreneuriat, 5 font l'objet d'une analyse de données qualitatives prioritairement, 3 peuvent se ranger parmi les recherches surtout quantitatives et 5 exploitent les possibilités des deux types de recherche (qualitative et quantitative). La spécificité des recherches doctorales françaises n'est donc pas aussi nettement tranchée que l'on peut le dire, sur des bases purement perceptives, les auteurs qui écrivent sur le sujet. En effet, un nombre conséquent de thèses se situe dans le domaine quantitatif ou combine le « quanti » et le « quali ». 8 sur 13 thèses sont dans l'un de ces deux cas, ce qui vient contrarier les propos selon lesquels une opposition nette des méthodes existerait entre la recherche française et anglo-saxonne...

La méthode biographique ou dite des récits de vie intervient, certes, fréquemment à un moment ou à un autre dans les recherches doctorales conduites. Dans ce cas, les propos rapportés doivent rester fidèles aux récits exposés par les personnes interrogées, avec la disparition autant que faire se peut du chercheur dans ce qu'il soumet au lecteur.

La plupart des recherches doctorales se tournent aussi vers des méthodes ayant notamment pour finalité de comprendre si possible en profondeur les phénomènes complexes de l'entrepreneuriat qui caractérisent les premiers stades du processus allant de l'intention à la création. Mais ici, les inévitables problèmes de validité et d'interprétation se posent de manière cruciale en raison des contenus perpétuellement tiraillés entre histoire vraie et mémoire sélective des personnes interrogées...

2.9.6. DES RECHERCHES AU POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE DÉLICAT

Sur les 10 thèses retenues sur ce point, 2 sont annoncées à juste titre « positivistes » contre 1 clairement positionnée « constructiviste ». Toutes les autres (7/10) font l'objet de développement mi-figue, mi-raisin en la matière...

Le seul enseignement que l'on peut dégager est la grande difficulté, bien compréhensible, des jeunes chercheurs à positionner leur travail sur ce plan, compte tenu du nombre élevé de recherches doctorales pour lesquelles l'analyse n'est pas possible ou l'annonce de l'auteur ambiguë... Il convient de ne pas confondre l'approche de l'entrepreneuriat qui est relativement clairement une perspective sociale constructiviste et la recherche réalisée sur le champ qui nous intéresse, qui peut être aussi bien nettement positiviste que constructiviste, avec toutes les situations intermédiaires que l'on peut imaginer.

2.9.7. UNE COLLECTE D'INFORMATION À 100 % FONDÉE SUR UN ÉCHANTILLON OU DES ÉTUDES DE CAS

13 thèses ont été exploitées. Parmi elles, 7 ont été réalisées à partir de données provenant d'échantillons et 8 (60 %) ont été effectuées sur la base d'études de cas approfondis. On notera que pour 2, à la fois l'emploi d'échantillons et d'études de cas a été noté avec la même importance dans le travail proposé (d'où le total de 15 thèses (7 + 8) obtenu précédemment du fait de l'affectation de 2 thèses dans les deux catégories). Aucune thèse ne s'est appuyée sur des données exhaustives se rapportant au sujet traité ou n'a utilisé des sources documentaires, et aucun nouveau docteur n'a opté pour une « collecte » de données expérimentales, manifestement peu adaptées à notre discipline naissante en France.

Ces conclusions confirment ce que nous connaissions, à savoir la priorité donnée dans les thèses en entrepreneuriat aux échantillons constitués et aux études de cas. Cependant, il n'y a donc pas exclusivement le choix de l'étude de cas (unique ou multiple) dans les recherches doctorales en entrepreneuriat, comme on aurait pu éventuellement le croire, vu la jeunesse du champ et l'approche exploratoire des phénomènes qui y sont liés. Compte tenu de ces constats, on insistera sur l'absence logique du souci de généralisation de leurs résultats par les chercheurs qui ont soutenu leur thèse durant la période. D'ailleurs, si l'entrepreneuriat reste pour l'instant au stade du discours, de l'interprétation des faits et de l'absence de démonstration de quoi que ce soit, la validité externe de ses résultats ne présente pas grand intérêt... même si des empilages d'études de cas successives peuvent aboutir à des tendances, à découvrir des réalités. Sur ce problème de l'étude de cas, on évitera de confondre le cas unique d'observation sur lequel il existe plusieurs objets de recherche et le cas où figure uniquement un objet de recherche³.

³ On rappellera, pour mémoire, le succès de la table ronde organisée par notre collègue Thierry VERSTRAETE, lors du congrès du CIFEPME de Montpellier, en octobre 2004, sur « L'étude de cas unique », avec Martine HLADY-RISPAL, Olivier TORRES, Christophe LEYRONNAS et Robert PATUREL. La question mobilise et interroge fortement la communauté de chercheurs académiques focalisée sur le champ de l'entrepreneuriat, si l'on en croit les débats très animés constatés lors de cette session du congrès.

2.9.8. DES RECHERCHES TRAITANT L'INFORMATION PRIORITAIREMENT AVEC DES MÉTHODES STATISTIQUES EXPLICATIVES

Compte tenu des conclusions précédentes se rapportant aux approches qualitatives et/ou quantitatives et à une collecte d'informations sur échantillon et par le biais d'études de cas, il n'est pas choquant de trouver surtout des thèses ayant exploité les statistiques explicatives (8 sur 11) alors qu'une minorité emploie les statistiques descriptives (3 sur 11). On doit ajouter que la maîtrise de plus en plus forte par les doctorants des techniques quantitatives de traitement de données explicatives de dernière génération et les exigences des jurys en la matière, expliquent aussi ces résultats. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'une thèse, première recherche académique d'envergure pour le doctorant, est aussi l'occasion pour ce dernier de montrer qu'il maîtrise l'essentiel de la boîte à outils du chercheur universitaire, boîte au sein de laquelle sont stockées les techniques de traitement de données explicatives.

2.9.9. DES RECHERCHES ESSENTIELLEMENT EXPLORATOIRES

Sur les 12 thèses pour lesquelles l'information est disponible, 11 sont à orientation exploratoire (dont une est en même temps confirmatoire) et 1 seule est descriptive, ce qui est relativement en harmonie avec les conclusions précédentes. En effet, si l'on admet avec Martine Hlady-Rispal⁴ que l'étude de cas constitue une démarche souvent aussi qualifiée d'exploratoire, on ne doit pas être surpris par le nombre de recherches exploratoires compte tenu de l'effectif des thèses fondées sur une base d'études de cas.

Les recherches doctorales en entrepreneuriat sont donc, à titre principal, exploratoires, ce qui semble assez naturel au sein d'une spécialité non encore mature.

La complexité relevée du phénomène entrepreneurial par les chercheurs français, certainement due à une approche de l'entrepreneuriat plus approfondie qu'outre atlantique (voir les définitions simples mais très pratiques de l'entrepreneuriat retenues par exemple au Québec), justifie à la fois un travail souvent global sur un problème inévitablement large, et l'approche exploratoire retenue par les doctorants. Il semble bien qu'aucune méthodologie ne s'impose à une autre : le choix est lié au sujet à traiter et à la conviction personnelle du chercheur-doctorant qui doit rester à l'aise pour soutenir publiquement son travail...

2.9.10. VERS DES RECHERCHES « DÉBAT » ET MÉTHODOLOGIQUES ?

Hormis une recherche de type « état de l'art », près d'une thèse sur trois (5/15) correspond à ce que nous avons appelé une recherche « débat », et deux thèses sur trois (10/15) peuvent être assimilées à une recherche méthodologique avec proposition d'outils pour les praticiens.

Si l'orientation d'un travail doctoral vers l'aspect débat est certainement la plus aisée pour un jeune chercheur par rapport aux autres types d'investigation, on doit être relativement rassuré par la proportion des thèses qui aboutissent à une amélioration du management ou à la présentation d'outils permettant d'aider les praticiens. N'est-ce pas là, en effet, l'un des objectifs fondamentaux de nos investigations en Sciences de Gestion ?

CONCLUSION

L'entrepreneuriat est encore un champ disciplinaire ou un domaine de recherche jeune qui se cherche, à géométrie variable, comme l'est la communauté scientifique qui s'y intéresse. Cela explique l'augmentation du nombre de thèses en la matière, stimulé certainement par un accroissement des directeurs de recherche, spécialisés ou non, dans la discipline ou sur le champ⁵.

Comme la quasi-totalité des sources d'information exploitées correspond à des données fournies sous forme déclarative des nouveaux docteurs eux-mêmes, une limite importante apparaît, car ces effets d'annonce ne sont pas tous vérifiés par qui que ce soit. Il n'a donc pas été possible de bien cerner l'écart existant entre ce qui a été annoncé et ce qui a effectivement été fait par le candidat. Faute de bénéficier d'informations fiables, les principales conclusions auxquelles nous parvenons restent empreintes d'incertitude : au mieux sont-elles pour la plupart ce que les nouveaux docteurs souhaitent que l'on retienne de leur travail doctoral.

⁴ Lors de la table ronde du CIFEPME de Montpellier, octobre 2004.

⁵ Nous laisserons de côté le débat se rapportant au positionnement de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche ou champ disciplinaire. Les conditions à remplir pour créer un champ disciplinaire sont elles-mêmes sujet de discussions animées au sein de la communauté universitaire et dépassent le cadre de l'objectif de cet article.

Les choix proposés pour effectuer l'analyse sont une autre limite de l'étude qui reste d'une subjectivité inévitable, même si un maximum d'attention a été porté aux écrits pour parvenir à quelques grandes tendances. De même, la réalisation manuelle de tris simples prive le travail de résultats plus pertinents avec le croisement de diverses variables (thèmes et lieux de soutenance ; thèmes et terrains d'observation ; types de recherche et lieux de soutenance ; etc.).

Enfin, il nous paraît judicieux de mettre en place un système de collecte, en temps quasi réel, des thèses réalisées en France en entrepreneuriat (observatoire ?). Que ce soit sur INTERNET ou dans le cadre de la Revue de l'Entrepreneuriat (dont la régularité de publication est souhaitée par tous), une rubrique consacrée aux thèses soutenues dans notre discipline ou champ de recherche s'impose, vu le nombre de recherches doctorales qui aboutissent aujourd'hui et son accroissement prévisible, compte tenu des présentations lors des tutorats de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de Grand Sud notamment. Les doctorants pourraient trouver très tôt des travaux académiques récents qui les intéressent directement. Cette information intelligente, communiquée au plus grand nombre, permettrait, sans aucun doute, d'assurer une meilleure visibilité à notre spécialité et faciliterait, peut-être, aussi son organisation.

Une réflexion allant au-delà de la grille de lecture élaborée précédemment (mais qui servirait de base de départ) pourrait aboutir à un outil permettant de mieux comprendre comment la recherche est réalisée en entrepreneuriat. L'extrait de cette tâche collective pourrait encore servir de fondement pour faciliter la rédaction du résumé des thèses des nouveaux docteurs.

Un grand chantier est donc en cours en matière d'entrepreneuriat. Toutes les forces vives en la matière doivent être mobilisées en laissant les stratégies personnelles de chacun de côté pour apparaître comme pionnier en la matière, au profit de l'objectif collectif de faire se développer et reconnaître, au-delà du journalisme, la connaissance fondée sur une base rigoureuse en matière d'entrepreneuriat.

Par rapport aux résultats obtenus dans le cadre de ce travail, on peut s'interroger s'il ne serait pas opportun, désormais, de peut-être encore plus recourir aux méthodologies quantitatives, s'inspirant par exemple de la démarche empirico-déductive, comme nous essayons de le faire au sein de notre Laboratoire sans totalement exclure les autres approches. En effet, aujourd'hui, les contraintes liées à ce type d'approche semblent réduites car :

- des échantillons suffisants de créateurs ou repreneurs existent et sont disponibles pour les chercheurs ;
- les propriétaires des bases de données en question sont conscients de l'apport de la recherche académique pour faciliter leur compréhension du phénomène entrepreneurial et de leurs actions (exemples sur l'entrepreneuriat immigré, sur l'entrepreneuriat des femmes –y compris à l'étranger–, sur les créations par secteurs d'activité, sur les reprises d'entreprises, etc.) ;
- la maîtrise par les doctorants des techniques de traitement des données de dernières générations, leur offrant des possibilités d'analyse insoupçonnable il y a encore 10 – 15 ans, soit au démarrage de la recherche dans le champ en France ;
- le recul de l'aversion des chercheurs –et des encadreurs !- envers l'emploi de méthodes très techniques destinées à une modélisation empirico-déductive et le rejet du choix par défaut (dépit ?) de l'approche qualitative qui s'avère, en définitive, souvent beaucoup plus exigeante, en temps et en argumentaire quant à la valeur scientifique des résultats produits, qu'on l'imaginait au départ ;
- les besoins sont énormes en matière de prédiction des difficultés dans les premières années de la création ou de la reprise, dans le domaine de la modélisation des processus, de performance dans le temps, etc.

Cela ne met pas un terme aux recherches qualitatives et, notamment, à la méthode des cas, loin s'en faut, car il existe encore tout un pan de notre champ qui ne remplit pas les conditions, non exhaustives, énumérées précédemment pour réaliser une recherche hypothético-déductive. Ces recherches qualitatives pourraient concerner à l'avenir l'analyse des systèmes d'appui selon leur nature (financière, d'accompagnement par une institution ou une personne –cas du cessionnaire de l'entreprise reprise–, etc.). Simplement, afin de prendre en considération les biais cognitifs inévitables chez les entrepreneurs dans ce type d'approche, le chercheur doit rester très prudent dans son exploitation de données, surtout parce que la triangulation des propos recueillis, toujours vivement recommandée, demeure des plus difficiles dans certains domaines de la recherche en entrepreneuriat.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD J.-P., « Synthèse des thèses récentes en management stratégique et politique générale », XIIe Journées nationales des IAE, Montpellier, 2 et 3 février 1994, tome 2, p. 29-35.

JAMEUX C., MESCHI P.-X., MOSCAROLA J., « La production de thèses en stratégie en France : 1991-1995 », Journées Recherche FNEGE, 11/10/1996, Paris, 21 pages.

PAPILLON J.-C., ALLIX-DESFAUTAUX E., « Etat des thèses en stratégie », XIIIe Journées nationales des IAE, Toulouse, 16 et 17 avril 1996, p. 103-145.

PATUREL R., « Etat des thèses en management stratégique », XIV Journées des IAE, Nantes, 15 et 16 mai 1998, 37 pages.

PATUREL R., « Panorama général et synthétique des thèses françaises en management stratégique – Années 1996-1997 (Etude de 149 thèses) », Journée « Recherche en Gestion » de la FNEGE, 23 octobre 1998, Université de Paris Dauphine, 32 pages.

PATUREL R., « La recherche doctorale française en entrepreneuriat – Années 2000-2004 », XVIIe Journées nationales des IAE, Lyon, 13 et 14 septembre 2004, 26 pages.

PATUREL R., « Les nouveaux courants de la recherche en entrepreneuriat dans le monde », Revue Région et Développement, n° 20, 2004, p. 243-251.

SAPORTA B., « Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en entrepreneuriat : un bilan provisoire des travaux entrepris depuis 10 ans », Revue de l'Entrepreneuriat, volume 2, n° 1, 2003, p.V à XVII.

ANNEXE

Liste des thèses prises en considération

L'astérisque signifie que la thèse a été lue en totalité, soit en tant que directeur de la recherche doctorale, soit en tant que membre du jury, soit dans le cadre du CNU, soit du fait d'une lecture pour les besoins de l'étude.

1 - * ANDRIANALY Saholia, 2001, « Les styles de management des dirigeants malgaches de PME », Université de Lyon 2, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : R. PATUREL, décembre, 352 pages.

2 - BASSO Olivier, 2002, « Modélisation et évaluation des risques d'échec inhérents aux start-up internes », Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Doctorat es sciences de gestion, directeur de thèse : J. ROJOT.

3 - CONDOR Roland, 2002, « La conception de projet dans les petites entreprises : une approche par les conduites d'anticipation », Université de Caen, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : A. SMIDA, avril.

4 - * DAVAL Hervé, 2000, « Le processus entrepreneurial d'essaimage », Université de Grenoble 2, Doctorat es sciences de gestion, Laboratoire CERAG, Directeur de thèse : R. PATUREL, décembre, 410 pages + 103 pages d'annexes (Prix de la meilleure thèse en Entrepreneuriat FNEGE 2000).

5 - * DESCHAMPS Bérangère, 2000, « Le processus de reprise d'entreprise par les entrepreneurs personnes physiques », Université de Grenoble 2, Doctorat es sciences de gestion, Laboratoire CERAG, Directeur de thèse : R. PATUREL, décembre, 459 pages + 161 pages d'annexes (Prix de la meilleure thèse en Entrepreneuriat FNEGE 2000).

6 - DIRAT Jean-Raymond, 2001, « La micro finance et la promotion de l'entrepreneuriat », Université d'Orléans, Doctorat es sciences économiques, directeur de thèse : M. LELART.

7 - EL OUALIDI Najid, 2003, « Contributions du management de projet dans le processus de création d'entreprise », Université de Lille 1, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : J.-P. DEBOURSE.

8 - * EMIN Sandrine, 2003, « L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics : le cas français », Université de Grenoble 2, Doctorat es sciences de gestion, Laboratoire CERAG, Directeur de thèse : R. PATUREL, novembre. 447 pages (Prix de la meilleure thèse transdisciplinaire FNEGE, 2003).

- 9 - GAILLARD GIORDANI Marie-Laure, 2004, « Les modalités transactionnelles et relationnelles de la création et du financement des nouvelles organisations : la dynamique des engagements et des désengagements », Université de Nice-Sophia Antipolis et Université Bocconi (Milan), Doctorat es sciences de gestion, Directeurs de thèse : V. PERRONE et R. TELLER, janvier, 354 pages.
- 10 - GIRY Yannick, 2001, « Capacité entrepreneuriale et intégration territoriale dans la région Nord-Pas-de-Calais : quel rôle pour les structures d'aides à la création d'entreprises ? », Université de Paris 1, Doctorat de géographie, Directeur de thèse : J. MALEZIEUX.
- 11 - * LE Quan, 2003, « La création d'entreprises par les jeunes : le cas du Vietnam », Université du SUD Toulon-Var, Doctorat es sciences de gestion, Laboratoire ERMES, Directeur de thèse : R. PATUREL, janvier, 371 pages.
- 12 - LONGUI MIETKOUNTIMA Adrien, 2000, « Entrepreneuriat informel et développement local », Université du Littoral, Doctorat es sciences économiques, Directeur de thèse : H. ZAOUAL.
- 13 - LOUZI Khalid, 2000, « Analyse économique de l'entrepreneuriat social : le cas du Congo », Université du Littoral, Doctorat es sciences économiques, Directeur de thèse : H. ZAOUAL.
- 14 - LOUP Stéphanie, 2003, « Stratégies et identités de l'artisanat d'art », Université de Montpellier 1, Laboratoire ERFI, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : M. MARCHESNAY.
- 15 - MADJIMBAYE Nanadjim, 2003, « Entreprises et entrepreneurs africains : culture et dynamique entrepreneuriale, le cas du Tchad », Université d'Orléans, Doctorat es sciences économiques, Directeur de thèse : X. GALIEGUE.
- 16 - MARTINS DOS SANTOS Almir, 2002, « L'identification du système de gestion et son application à la recherche en gestion agricole », Université de Montpellier 1, Laboratoire ERFI, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : M. MARCHESNAY, juin.
- 17 - * PICARD Christian, 2000, « La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité », Université de Savoie, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : C. JAMEUX, décembre.
- 18 - PIRNAY Fabrice, 2001, « La valorisation économique des résultats de recherche universitaire par création d'activités nouvelles (spin-offs universitaires) : proposition d'un cadre procédural d'essaimage », Université de Lille 2, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : B. ALIOUAT.
- 19 - * RASOLOFOSON Mamy Tiana, 2001, « Interactions des variables psychologiques et environnementales sur la relation « orientation entrepreneuriale-performance » des PME : le cas de Madagascar », Université de Poitiers, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de la thèse : J.-C. MATHE, février, 261 pages.
- 20 - * RICHOMME Katia, 2000, « Contribution à la compréhension du système de gestion des entreprises artisanales », Université de Montpellier 1, Doctorat es sciences de gestion, Laboratoire ERFI, Directeur de thèse : M. MARCHESNAY, décembre, 351 pages + 212 pages d'annexes.
- 21 - * TOUNES Azzedine, 2003, « L'intention entrepreneuriale : une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac + 5) et des étudiants en DESS CAAE », Université de Rouen, Doctorat es sciences de gestion, Directeur de thèse : G. ORANGE, décembre, 459 pages.
- 22 - VIVEL Christel, 2004, « L'entrepreneur dans la tradition autrichienne : un essai sur l'émergence et l'évolution d'une théorie de l'activité entrepreneuriale », Université de Lyon 2, Doctorat es sciences économiques, Directeur de thèse : J.-P. POTIER.

(22 thèses retenues dont 9 lues en totalité).

